



Volume 13 Numéro 05

Vente de garage

Il est à noter que la réglementation d'urbanisme de Labelle autorise un maximum de 2 ventes de garage par année, par emplacement. Celles-ci ont une durée maximale de 2 jours consécutifs.

Inspection – MRC des Laurentides

Des inspecteurs vont circuler durant l'été autour des maisons pour l'inventaire des immeubles qui servira à la conception du prochain rôle triennal.

Permis pour des travaux à votre propriété

Vous envisagez faire des travaux de rénovation à votre résidence ou à votre chalet? Vous pensez agrandir ou même construire? Vous mijotez vos idées depuis quelques semaines? Discutez-en donc avec madame Geneviève Demers, responsable de l'urbanisme et ce, dès le début de votre projet. Elle saura vous rassurer sur la conformité des travaux projetés ou vous indiquer les normes à respecter. Ainsi, vous n'aurez pas de mauvaises surprises au moment où vous prendrez votre permis.

Avis aux agriculteurs

Depuis le 21 juin 2001, la loi 184 donne un droit d'expansion de 75 unités animales aux entreprises agricoles existantes. Ces agriculteurs ont jusqu'au 20 juin 2002 pour faire valoir leur droit. Pour ce faire, une déclaration qui sera assermentée doit être complétée. Cette déclaration est disponible à la Municipalité.

Ce droit s'applique à une exploitation agricole enregistrée auprès du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) qui, le 21 juin 2001, contenait au moins une unité animale et dont les installations d'élevage constituant l'unité d'élevage étaient utilisées par un même exploitant.

17 mai 2002

Camp de jour



Un camp de jour sera mis sur pied par la Municipalité. Ce camp débutera le 25 juin; la programmation est encore à la création. Pour les parents qui sont intéressés veuillez laisser votre nom à la réception de l'hôtel de ville, nous communiquerons avec vous pour les développements. Pascal Taillefer, bien connu par la Maison des jeunes en assurera la coordination.

Emploi d'été

Rappel pour faire partie de la banque de curriculum vitae pour les emplois temporaires d'été 2002. Si vous êtes intéressé, faites parvenir le vôtre à la Municipalité ou venez remplir un formulaire d'offre de service.

Les emplois offerts sont :

- ◆ Préposé(e) à l'accueil du bureau d'information touristique (30 à 40 heures par semaine incluant les fins de semaines du 21 juin au 1^{er} septembre)
- ◆ Journalier(ère) aux travaux publics
- ◆ Préposé(e) au Musée de la Gare

Aussi, le service des loisirs, de la culture et du patrimoine est à la recherche de candidats(es) pour combler le poste de **Moniteurs(trices) du camp de jour été 2002**. Le candidat idéal devra être âgé de 16 ans et plus. Il devra être mature, avoir un sens aigu des responsabilités, dynamique, imaginatif, débrouillard et ayant une grande facilité à travailler en équipe.

Il aura comme principale fonction de prendre en charge un groupe d'enfants, de les animer dans un cadre sécuritaire et de voir à l'élaboration de certaines activités. Ce poste est d'une durée de 8 semaines à 40 h par semaine du lundi au vendredi. Si vous croyez posséder ces qualités, faites parvenir votre curriculum vitae avant le 24 mai à l'hôtel de ville. À compétence égale, priorité sera donnée aux résidents et contribuables de Labelle.



L'info municipale : Municipalité de Labelle
1, rue du Pont, C.P. 390
Labelle (Québec) J0T 1H0
(819) 686-2144

Directrice générale : Christiane Cholette

Régie Intermunicipale de récupération des Hautes-Laurentides

Lors du Gala 40^e anniversaire de Réseau Environnement tenu lors du Salon des technologies environnementales du Québec, au Centre des congrès de Québec les 10, 11 et 12 avril dernier, la Régie Intermunicipale de récupération des Hautes-Laurentides a reçu la prestigieuse distinction ANTONIO LEMAIRE, remise à une corporation issue du milieu municipale, membre du Réseau environnement, qui œuvre dans le domaine de la gestion des matières résiduelles et qui a contribué de façon remarquable, au Québec, à l'amélioration et à la bonne gestion des infrastructures dans ce domaine.

Remise par le président de Réseau environnement, monsieur Martin Dussault, à la responsable du centre de tri, madame Johanne Leduc :

Cette distinction, je l'ai acceptée au nom des élus(es) de notre région qui ont cru au projet qui a permis la création et l'agrandissement du centre de tri. En tant que responsable du centre de tri, je peux vous assurer que cette récompense, qui valorise la participation active des membres de l'association, arrive à point. En effet, un tel événement nous permet de redonner du souffle à la flamme de la passion qui doit nous animer pour performer dans le domaine de l'environnement. Cette distinction doit être considérée par chacun des employés du centre de tri comme une reconnaissance pour leur travail et pour chaque contribuable qui utilise son bac vert de récupération comme le résultat de leur participation à la collecte sélective.

Avis à toutes personnes habiles à voter

Lors d'une séance tenue le 6 mai 2002, le conseil a adopté les règlements suivants :

Règlement numéro 2002-53 révisant le plan d'urbanisme

Règlement numéro 2002-54 sur l'application des règlements d'urbanisme

Règlement numéro 2002-55 relatif à l'article 116 de la loi sur l'aménagement et l'urbanisme

Règlement numéro 2002-56 relatif au zonage

Règlement numéro 2002-57 relatif au lotissement

Règlement numéro 2002-58 relatif à la construction

Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter l'avis public complet, soit à l'hôtel de ville ou au centre communautaire.

Journée « Portes Ouvertes »

Le 1^{er} juin prochain, la Régie Intermunicipale des déchets de la Rouge ouvre ses portes au public.

Venez rencontrer les employés et poser vos questions pertinentes. Venez voir, c'est très intéressant.

Pour toutes questions au sujet de la récupération téléphoner au (819) 275-3205.

Permis de brûlage

Vous devez posséder un permis de brûlage avant de faire des feux à ciel ouvert. La personne qui fait le feu doit s'assurer de le contrôler sans quoi elle peut être tenue responsable des dommages.

ATTENTION, un feu de broussaille peut dégénérer à une vitesse foudroyante, vous n'en croirez pas vos yeux et les dégâts peuvent être catastrophiques.

Club de lecture du rat Biboché

Le club de lecture du rat Biboché convie les tout-petits de 3 à 6 ans à découvrir l'univers passionnant de la lecture et souhaite se faire le complice des parents qui jouent un rôle de premier plan dans le développement des habitudes de lecture de leurs enfants.

Lors de son inscription, l'enfant reçoit sa carte de membre et devient un « raton ». Les jeunes ratons reçoivent un coupon pour chaque livre emprunté et courent la chance de gagner de beaux livres!

Bienvenue à la bibliothèque de Labelle!

L'inscription est gratuite pour les résidents / contribuables

Heures d'ouverture :

Mardi et jeudi : 13 h à 16 h et
18 h 30 à 20 h 30
Vendredi : 13 h à 16 h
Samedi : 9 h à 12 h 30

**Centre d'accès Internet de Labelle
C.A.C.I. 686-3139**

Par le biais de cette info, nous tenons à remercier la Caisse Populaire de Labelle pour son implication lors des inscriptions au logiciel de Simple Comptable, 7 personnes ont pu bénéficier d'un RABAIS de 100 \$ chacun pour ce cours de comptabilité.

Merci à M. Joannette pour son implication toujours présente dans notre communauté.

Au plaisir de vous rencontrer!

Francine Gareau

www.geocities.com/cacilabelle

**Un poste est disponible
pour l'été pour étudiant**

envoyez votre c.v.

cacilabelle@citenet.net

**Corps de cadets 2000 Labelle
Hautes-Laurentides**

Les 17, 18 et 19 mai les cadets sont en exercice aventurier à La Minerve.

Invitation à tous! Le 1^{er} juin 2002 c'est le cérémonial à 14 h au centre communautaire de Labelle. C'est une bonne occasion pour découvrir ce que font les cadet(te)s durant les soirs d'entraînement. Il y aura aussi la visite des kiosques qu'ils ont préparés.

Les cadet(te)s auront une activité récompense pour leur présence tout au long de l'année. Cette activité se déroulera le 25 mai ou le 8 juin.

Bonne préparation aux cadets qui partent pour un camp cet été. Amusez-vous bien et bon retour à tous en septembre.

Comité des Loisirs de Labelle

Inscription FLAG FOOTBALL, pour 5e et 6e années

Les joutes auront lieu les samedis du 11 mai au 29 juin 2002 au terrain de soccer de 9 h 30 à 11 h, 5 \$ par personne pour la saison, apporte une ceinture pour retenir les flag.

Inscriptions : François Labelle 686-3421

Inscription SOCCER BALLE MOLLE avant le 24 mai

Début de la saison, semaine du 3 juin 2002, un soir de soccer et de balle molle par semaine.

Coût : 10 \$ pour chacune des activités pour la saison, les protèges-tibias sont obligatoires et les souliers à crampons recommandés pour le soccer. Gratuit pour le 3^e enfant inscrit à une même activité.

Inscriptions :

Soccer 5 à 13 ans : Benoît Bell 686-3854

Balle molle 5 à 13 ans : Yves Chagnon 686-2993

**NOUS AVONS ABSOLUMENT BESOIN DE PARENTS POUR
AGIR COMME ENTRAÎNEURS.**

**Le CLSC-CHSLD des Trois-Vallées
à Labelle pour y rester!**

La directrice générale du CLSC-CHSLD des Trois-Vallées, madame Christiane Lessard, a rencontré le 8 mai dernier la mairesse et des élus municipaux pour leur assurer que le CLSC-CHSLD n'a pas du tout l'intention de quitter Labelle ou de fermer des lits au centre d'hébergement.

Madame Lessard a précisé que le CLSC-CHSLD veut au contraire consolider les services sociaux et de santé ainsi que les services d'hébergement dans le secteur de Labelle. Le CLSC-CHSLD songe même à un projet de services intégrés qui regrouperait sous un même toit tous ceux qui oeuvrent auprès des résidents du centre d'hébergement et de la population en général afin d'offrir une meilleure accessibilité et continuité de services.

Actuellement, diverses options sont à l'étude afin de relocaliser le point de service de CLSC à Labelle et afin de transformer quelques lits du centre d'hébergement pour les adapter à une clientèle en plus légère perte d'autonomie.

**Société d'horticulture et
d'écologie de Labelle**

CONCOURS FLEURIR LABELLE

La date limite pour l'inscription est le 19 juillet

Remplissez le coupon réponse

Apportez-le :

- 1) soit à l'hôtel de ville au nom de la Société d'horticulture de Labelle
- 2) soit à la conférence du 12 juin
- 3) soit par la poste

La tournée du jury se fera entre le 29 et le 31 juillet

**Pour toutes autres questions, n'hésitez pas
à nous appeler (819) 275-7988**

**Société d'horticulture et
d'écologie de Labelle**

**1, rue du Pont, C.P. 390
Labelle(Québec) J0T 1H0**

INSCRIPTION CONCOURS FLEURIR LABELLE

NOM : _____

ADRESSE : _____

TÉLÉPHONE : _____

CATÉGORIE : _____